الجامعة الوطنية للتعليم، المغرب FNE

Fédération Nationale de l'Enseignement, Maroc

Tasddawit Tanamurt n Uslmd ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵏ ⵓⵙⵍⵎⴷ

Bureau National المكتب الوطني

Fax: +212537264525 :فاكس Tél: +212608060000 :هاتف

www.taalim.org Fne_BN@yahoo.fr

الجامعة الوطنية للتعليم FNE من النقابات الأكثر تمثيلية بقطاعي التربية الوطنية والتعليم العالي بالمغرب

الجامعة الوطنية للتعليم FNE عضو اتحاد النقابات العالمي FSM والاتحاد الدولي للنقابات التعليمية FISE wftucentral.org

FNE, Syndicat des plus représentatifs dans les secteurs de l'Education Nationale & de l'Enseignement Supérieur, Maroc

FNE membre de FSM Fédération Syndicale Mondiale, et de FISE Fédération Internationale des Syndicats de l'Enseignement, wftucentral.org

La Fédération Nationale de l'Enseignement - Tendance démocratique FNE-Td Maroc

-Exige le retrait du projet de loi organique 15-97 qui empêche et entrave le droit de grève

-Soutien La marche de protestation à Marrakech le 20 juillet 2019 à 18 heures à Bab Doukkala

-Condamne les représailles lâches et désespérées contre Amrar Ismail, Secrétaire Général Régional de Beni Mellal Khénifra, pour sa lutte sincère contre la corruption, la domination, l'arrogance, l'injustice et l'oppression.

Rabat, le 19 juillet 2019

L'Etat marocain et son gouvernement réactionnaire continuent leur agression ouverte, contre la classe ouvrière et les salariés en général, en ciblant ce qui reste des droits démocratiques et des libertés syndicales, afin de créer les conditions d'une exploitation intensive et de la compensation de ce qu'ils ont perdu en raison de leurs contradictions internes et de leurs tendances impopulaires, subordonnées et non nationales aux problèmes de la classe ouvrière, des fonctionnaires des employés et des classes laborieuses.

Le gouvernement tente d'imposer le projet de «loi organique15-97 définissant les conditions et les modalités de l'exercice du droit de grève», sans respect des exigences légales et constitutionnelles garantissant le droit de grève, et sans respect pour les principes de l'Organisation Internationale du Travail OIT, que ce soit ceux ratifiés par le Maroc ou ceux à qui il doit, par obligation, adhérer à ses dispositions.

Le Bureau National de la Fédération Nationale de l'Enseignement - Tendance démocratique :

- **Après avoir pris connaissance du contenu de ce projet de «loi organique de la grève», et son rattachement à tous les projets précédemment soumis et rejetés à l'avance, prévenant du sérieux de cette attaque, sans précédent, par des agents de la tendance néolibérale destructive;**
- **Et, en harmonie avec son identité démocratique, combative, son engagement à lutter pour le respect de tous les droits, et sa contribution consciente à la réalisation de la justice sociale, de l'égalité effective, de la liberté et de la vraie démocratie au Maroc:**

1- Déplore le fait que le gouvernement ait recourt de la même manière pour adopter des lois sociales de nature subversive et ses implications dans la mise en œuvre des ordonnances et le respect des directives, afin de promouvoir une tendance hostile aux intérêts des travailleurs et du mouvement syndical combatif, ce qui révèle à nouveau le double emploi et la fragmentation du gouvernement majoritaire;

2- Condamne l'insistance du gouvernement sur le démantèlement des lois du travail et des libertés syndicales restantes, ainsi que sa poursuite constante de la partialité partisane du patronat et leur dénie même les dispositions de la Constitution de 2011 en recourant illégalement au salaire des grévistes et en leur déniant le caractère sacré du droit de grève; Comme il est stipulé dans les conventions, résolutions et exigences de l'Organisation Internationale du Travail;

3- Demande à l'État de retirer le projet de « loi organique 15-97 sur la détermination des conditions et des modalités d'exercice du droit de grève», qui dépasse la prétendue nature organisationnelle, à l'instrument de prévention, de rattachement et de criminalisation d'un droit sacré, ainsi que l'engagement politique de respecter les droits syndicaux, au motif que les travailleurs sont les véritables producteurs des richesses, de respecter des négociations productives avec les syndicats pour contribuer au véritable tri des positions et à l'engagement aux responsabilités de la lutte et à la construction des outils nécessaires pour faire face à l'attaque continue du patronat, et ses agents, sous des bannières multiples et trompeuses;

4- Demande au gouvernement de mettre fin aux mesures d'oppression face aux mouvements de protestation et aux mouvements grandissants et en optant pour une approche fondée sur la négociation et le dialogue, tout en soulignant la nécessité d'accélérer le traitement des causes de la congestion en dépassant le coût de la vie raisonnable du système de rémunération dans la plupart des secteurs et des services surtout dans ce qu'on appelle la gestion déléguée;

5- Appelle tous les syndicats militants, partis politiques de gauche, mouvements des droits humains et mouvements de protestations populaires à exprimer leur rejet de ce projet subversif et à traduire leurs positions en mesures de lutte communes et unitaires afin d'affronter le projet de résolution de la grève et de commencer à construire la lutte unie pour tous ceux qui sont touchés par ces décisions impopulaires et non démocratiques;

6- Renouvelle l'engagement de la Fédération Nationale de l'Enseignement - Tendance Démocratique - à poursuivre la lutte comme l'exige l'exactitude de la scène, conformément à ses principes et choix d'unité et à des directions de combat et démocratiques interdépendantes dans la perspective de la construction d'un état de droit, de justice, d'égalité effective et d'une véritable citoyenneté ;

7- Soutien la marche de protestation à Marrakech le 20 juillet 2019, à 18 heures, à Bab Doukkala, organisé par la "coordination nationale des professeurs qui ont été forcés de signer des contrats" et ce, en commémoration du 40e jour du décès de Hajili Abdellah, martyr de l'enseignement public, à Rabat le lundi 27 mai 2019;

8- Condamne les représailles répugnantes du directeur de l'académie de Beni Mellal Khénifra et ses tentatives désespérées de décourager Amrar Ismail, le Secrétaire général régional, de défendre le syndicalisme démocratique, juste, honnête, honorable, combatif contre la corruption, la domination, l'arrogance, l'oppression, le népotisme et le favoritisme..., Et considère que La responsabilité du ministère de tutelle réside dans la persistance de certains de ses responsables centraux à soutenir ce directeur.

Pour le Bureau National, le Secrétaire général national, Drissi Abderrazzak